

CCIG info

Bulletin d'information de la
Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève



Gouvernance

Lors de la 155^e Assemblée générale, **Laurence de la Serna** a été élue présidente

► PAGE 3

Services

Les Membres de la CCIG bénéficient désormais d'un service d'**intelligence économique**.

► PAGE 4

Logistique

Le canton de Genève doit trouver rapidement des **espaces de stockage** pour ses entreprises.

► PAGE 6

FORMATION

Distance ne signifie pas baisse de qualité !

Comme sur la plupart des activités, le COVID-19 a des répercussions sur la formation. Tous les cours en présentiel dans les écoles étant interdits, cela a poussé les institutions à organiser des cours en ligne. Petit tour d'horizon.



L'enseignement à distance a connu un coup d'accélérateur avec la pandémie actuelle. Si le milieu académique est plus habitué aux webinaires que celui de la formation professionnelle, ce mode a radicalement changé la pédagogie traditionnelle. Pour atténuer les conséquences économiques du semi-confinement, les prestataires concernés, écoles privées ou

publiques, abordent la crise avec beaucoup de résilience et d'agilité.

« Comme tous, nous nous acclimons aux nouveaux modes de travail en réorientant nos tâches, explique **Damien Berthod**, directeur communication de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue de Genève (OFPC). Nous avons dû nous résoudre

à annuler des rendez-vous physiques tels que les zooms métiers. En revanche, les réseaux sociaux sont réactivés avec des stories sur Instagram ». Des permanences téléphoniques expliquent les changements de prestations au public. Et des tutoriels remplacent peu à peu les ateliers de la Cité des métiers. Les apprentis et stagiaires poursuivent leur formation en entreprise en privilégiant, pour certains, le télétravail. Les consultations d'orientation et le suivi des candidats sont maintenus par visioconférence. « Au moins, cette crise aura permis d'accélérer des processus jusqu'alors épisodiques et d'étoffer les compétences de nos collaborateurs, d'autant plus que notre public-cible, les adolescents, est versé dans les nouvelles technologies. Le personnel de l'OFSP est dans une bonne dynamique pour relever les défis et proposer des solutions adaptées », conclut **Damien Berthod**.

Système de classe inversée

« Depuis plusieurs années, nous avons fait des choix stratégiques et un travail en amont en misant sur des systèmes numériques en temps réel. Ils se révèlent désormais payants, indique **Alain Moser**, directeur de l'école privée éponyme. C'est ainsi que nous avons pu être opérationnels au plus vite pour donner des cours en télétravail ». Cet établissement actif à Chêne-Bougeries et à Nyon propose notamment un enseignement bilingue par immersion. Il a étendu son système de classe inversée, autrement dit une théorie disponible sur un support enregistré, alors que les enseignants interviennent en direct pour les exercices pratiques. Les élèves acquièrent davantage d'autonomie et sont plus concentrés. Mais le e-learning n'a-t-il que des effets positifs ? Cela dépend en fait des catégories d'âge : les enfants ont besoin de davantage de contacts que les adolescents, et

cette pratique est plus fatigante pour eux. « Il y aura un avant et un après Covid-19, relève **Alain Moser**. Beaucoup de pratiques restaient expérimentales, et là c'est un déclencheur évident, surtout dans la formation pour adultes ».

« Dès que le risque de confinement s'est présenté, nous avons anticipé au mieux les choses pour être opérationnels le moment venu », remarque **Sean Power**, directeur de l'institut Florimont à Lancy. Cette école privée bilingue propose un cursus complet avec maturité et bac international. « Nos élèves et enseignants étaient déjà familiarisés aux outils numériques tels que les *Moodle* et aux formations à distance ». La Direction a donc surtout vérifié que tout fonctionnait techniquement. Une telle expérience sera-t-elle suivie d'effets à Florimont ? « Oui, une fois la situation normalisée, nous débrièferons ensemble pour changer notre approche sur

suite page 2

“Parlons économie”
Un rendez-vous dédié à l'économie
et aux entreprises genevoises
tous les jeudis de 14h à 15h sur RADIO LAC



LAURENCE DE LA SERNA
Présidente



La CCIG, une « communauté » qui ressortira grandie

Mon mandat de présidente débute dans des conditions économiques très préoccupantes et inédites. Mais c'est sans doute l'occasion pour les Membres de la CCIG de tirer le meilleur d'eux-mêmes. Et pour la Chambre de commerce, non seulement de les comprendre, mais surtout de les soutenir. C'est en période de crise que l'on mesure le mieux les performances et le potentiel des entreprises. D'ailleurs, la CCIG n'échappe pas à la règle et, en tant qu'association faitière, elle joue un rôle supplémentaire : celui d'aider ses adhérents à évoluer dans une « communauté d'intérêts » et d'être un relais incontournable auprès de nos politiques pour assurer les mesures de soutien adéquates et viser sans tarder une reprise de notre économie en toute sécurité. La CCIG se fait un devoir de retrouver des conditions cadre de qualité et attrayantes.

Mon expérience à la tête d'une industrie m'a prouvé combien faire confiance et compter sur son équipe était primordial. Savoir déléguer est nécessaire pour motiver ses collaborateurs et mettre en avant leurs compétences tout en bénéficiant de leur expérience de terrain et de l'intelligence collective. C'est dans ce même esprit que j'entends mener ma présidence à la CCIG. Un mandat sous forme de continuité et un tournus annuel avec Gilles Rufenacht pour éviter une personnalisation de la gouvernance. J'espère cependant apporter une touche de ma sensibilité et de mes valeurs à cette remarquable institution de 155 ans qui fera preuve plus que jamais de dynamisme et d'innovation.

Chers Membres, nous devons tenir le cap jusqu'à ce que la pandémie recule, puis reconstruire l'économie sur des bases solides. De multiples entreprises doivent actuellement se battre pour leur survie, puis contribuer à relancer la machine. Jusqu'alors, nombre d'entrepreneurs ne pensaient qu'au seul développement de leur business. Depuis quelques mois, considération climatique, sensibilité humaine et sociale obligent, le développement durable fait son chemin. Mais l'épisode inédit de la pandémie a accéléré les choses : l'économie va bien au-delà d'une course aux profits, elle est surtout une œuvre collective, solidaire. Elle met aussi en lumière l'importance du consommateur local, ce qui n'est pas incompatible avec le besoin d'un commerce international. Le monde globalisé n'empêche pas l'entraide. Autre enseignement : le tissu économique se compose d'entités de toute taille et de tout secteur tirant à la même corde. La création récente de l'app CCIG et de sa place de marché virtuelle favorisant les échanges entre membres va dans ce sens.

Sachez-le, la CCIG est soucieuse d'assurer la qualité de ses prestations contre vents et marées, de guider ses membres vers des cieux plus sereins. Serrons-nous les coudes et tout le monde y gagnera !

ÉDITORIAL

suite de la page 1 ►

certaines projets ». Parmi les pistes suivies, une focalisation sur l'enseignement pratique en classe. Le basculement numérique s'étant opéré à satisfaction, un programme d'enseignement conséquent est maintenu et l'institution n'envisage donc pas le recours à la réduction de l'horaire de travail (RHT) pour ses collaborateurs.

Bonne volonté de toute part

« Le basculement du présentiel vers le *online* ne se fait pas sans heurts, du jour au lendemain. Certains secteurs comme la créativité (couture, dessin, céramique, etc.) s'y prêtent plus difficilement que d'autres tels que les secteurs des langues ou de l'informatique », explique **Thierry Delachaux**, directeur de l'Ecole-Club Migros, très active au bout au lac. Il faut donc que le maximum d'enseignants délivre ses cours en ligne, pour autant que les participants en aient la volonté, la disponibilité horaire et la capacité ! « Nous sommes agréablement surpris par la compréhension de nos utilisateurs et par la coopération de nos enseignants », poursuit **Thierry Delachaux**. Ceux-ci ont compris le caractère exceptionnel de cette crise, qui comporte son lot d'improvisations. Le bon côté de la situation est qu'elle encourage l'institution à poursuivre ses investissements dans les nouvelles technologies. Et surtout, elle sert de catalyseur à des changements durables dans la manière d'enseigner et d'interagir avec une clientèle friande de solutions individualisées, connectées, flexibles et innovantes.

Avec ses 490 employés, 15 000 inscriptions et 500 formations à l'année, l'ifage (Fondation pour la formation des adultes à Genève) a dû suspendre ses cours en présentiel et reporter ses formations en industrie, qui nécessitent des machines lourdes. Pour le reste, « il nous a été possible de déployer toute notre agilité et nos formations à distance s'étaient au fil des jours. Nous proposons un format en classe virtuelle, animée par un formateur, ce qui maintient l'emploi. Il s'agit en effet de distinguer les cours asynchrones, dont le contenu est consultable à sa guise, des cours synchrones, avec la présence d'un formateur », indique **Nicolas Wirth**, directeur général de l'ifage. Pour effectuer cette transition, chaque étudiant a été consulté. En effet, certains clients se satisfont des cours à distance, d'autres ne veulent pas payer pour une prestation différente. Malgré ses efforts, l'ifage a dû enclencher le mécanisme de chômage partiel. La fondation procédera à des reports de cours ou des crédits formation. Ses

cours s'achetant par modules, elle analysera les remboursements au cas par cas. Avec cette crise, le projet de formation digitale *ifage smart-académie* a été accéléré et le format des classes virtuelles y trouve désormais tout son sens.

Plateformes saluables

À l'échelon universitaire genevois, les professeurs enregistrent désormais leurs cours, disponibles en

léger différé, et un forum permet aux étudiants de poser leurs questions en ligne. L'UNIGE utilise en particulier *Perusall*, sorte de classe virtuelle qui suit le travail à distance. Elle a aussi la possibilité de rediriger ses étudiants vers la plateforme *Coursera*, qui propose 3200 cours en ligne assurés par des écoles internationales. Enfin à la HES-SO, 25 000 étudiants utilisent la plateforme *Cyberlearn*. ■

Interviews en vidéo :

Ecole Moser

<https://tinyurl.com/moser-ccig>



Institut Florimont

<https://tinyurl.com/florimont-ccig>

Ecole-Club Migros

<https://tinyurl.com/ecoleclub-ccig>



ifage

<https://tinyurl.com/ifage-ccig>

Le webinaire, la nouvelle pratique professionnelle

S'il y a bien un nouvel outil qui a émergé durant le semi-confinement, c'est le webinaire. Ce néologisme, associant les mots web et séminaire, désigne toutes les réunions interactives en ligne dans un but d'enseignement à distance ou de travail collaboratif. C'est l'aspect interactif qui le distingue de la simple conférence en ligne. L'accès est, selon les cas, payant ou gratuit, libre ou filtré.

L'auditoire est de toute façon concentré sur les propos de l'interlocuteur, qu'il voit dans un coin d'écran presque comme dans une salle. S'il n'a pas compris une explication, un système de « main levée » permet un éclaircissement presque en temps réel. Par ailleurs, en guise de supports, des sites Internet, des présentations PowerPoint ou des échanges de messages peuvent défiler à l'écran en même temps que les explications. Lors d'une table ronde, chacun des panélistes peut intervenir, le son réenclenché de son micro le mettant à l'image instantanément. Quant à la session des questions/réponses, elle se fait juste par *chat* plutôt qu'à pleine voix ; et encore, il y a possibilité pour le modérateur de faire intervenir le participant en *live*. Enfin, certains dispositifs permettent l'enregistrement de la session pour une consultation ultérieure en podcast. Ainsi, les conditions se rapprochent du concept des séminaires traditionnels. L'essentiel est que la technique sonore et visuelle soit à la hauteur.

Visioconférences aussi pour la CCIG

En avril, la CCIG et son partenaire Loyco ont lancé une série de webinaires sous l'intitulé *Les entreprises face au COVID-19*. Le premier d'entre eux, le 7 avril, proposait aux participants des outils pratiques sur les réductions d'horaire de travail (RHT) et l'assurance perte de gain (APG). Cinq spécialistes et avocats ont apporté leur expertise en direct, répondant en temps réel aux questions des internautes inscrits. Sans temps mort, ni problème technique, la session a été vivement appréciée, laissant augurer le même succès aux conférences suivantes.

Et ce n'est pas tout. S'y est ajouté le cycle *Coronavirus : comment adapter son modèle d'affaires au digital*, en partenariat avec Gabs-group/WSI et Swiss Online Publishing. Un événement initié le 16 avril dernier sur le thème « Vidéo marketing : comment les vidéos génèrent des revenus, de la fidélité et des relations pour votre business ».

Autre webconférence, celle du 29 avril en partenariat avec WeCan sur le thème « Apprendre à mettre la blockchain au service de son entreprise », d'abord prévue sous forme d'un séminaire de deux jours.

► POUR EN SAVOIR PLUS : voir en page 8 et sur agenda.ccig.ch

COVID-19

La CCIG répond aux interrogations des entreprises

covid19@ccig.ch - www.ccig.ch/covid19



155^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une présidente pour la CCIG

À l'occasion de la 155^e Assemblée générale de la CCIG, les Membres ont élu **Laurence de la Serna** à la présidence de l'institution. M^{me} de la Serna est ainsi la première femme à occuper cette fonction. Le Comité et le Conseil économique ont en outre été complétés de plusieurs personnalités.



Administratrice déléguée de Jean Gallay SA, après 12 ans en tant que CEO, **Laurence de la Serna** a une vaste expérience des Conseils d'administration dans les domaines industriel et bancaire. Vice-présidente de l'Union Industrielle Genevoise, elle est membre du Comité (élue à l'ex-Conseil de la CCIG en 2011). **Gilles Rufenacht** a,

pour sa part, été désigné vice-président (voir ci-dessous) et le Comité et le Conseil économique ont été étoffés.

Le Comité, qui exerce la haute direction de la CCIG, a accueilli en son sein **Isabelle Harsch**, CEO de l'entreprise familiale, Henri Harsch HH SA. Quant au Conseil écono-

mique, représentant les principaux secteurs économiques du canton, il s'est enrichi des personnalités suivantes : **Marie Barbier-Mueller**, responsable Stratégie, Société Privée de Gérance SA ; **Christèle Hiss Holliger**, Equity Partner, Head of Human Resources (Pictet Wealth Management), Banque Pictet & Cie SA ; **Pierre-Alain L'Hôte**, admi-

nistrateur délégué, PRELCO SA ; **Carole Nachbauer**, responsable Clientèle PME Genève, Credit Suisse (Suisse) SA ; **Xavier Patry**, directeur général, Union Maraîchère de Genève ; **Valérie Pictet Benoit**, directrice, FIDEPAR SA et **Olivier Straub**, Group Government Affairs Officer, MSC Group. ■

RETOUR SUR UNE ANNÉE DE PRÉSIDENTE

« Utilisez la CCIG, elle est là pour vous ! »



Comme il l'avait exprimé lors de l'Assemblée générale de l'an dernier, le Comité a souhaité que s'opère un tournus à la présidence de la CCIG. **Gilles Rufenacht** a donc passé la main, après 12 mois d'activité intense. Qu'en retire-t-il ?

Quels ont été les moments forts de votre année de présidence ?

Si je n'en retiens que deux, je dirais que je suis tout d'abord marqué par la dynamique générée par la nouvelle gouvernance de la Chambre. En effet, les nouveaux Statuts approuvés l'an dernier ont réparti la gouvernance entre deux organes distincts, aux tâches bien définies. D'une part, le Comité, comportant au maximum 8 personnes, dont la fonction est d'exercer la haute direction de la CCIG. D'autre part, un Conseil économique représentant les principaux secteurs économiques du canton, qui agit comme un groupe de réflexion sur l'avenir de l'économie genevoise.

Après un an d'exercice, on voit que cette gouvernance a généré un élan participatif. C'est en particulier dû à la création de groupes de réflexion au sein du Conseil économique, qui formulent des propositions et des idées pour soutenir les entreprises. Le groupe sur le développement durable, présidé par Christophe Barman, planche par exemple sur les possibilités de déployer une incitation fiscale pour les entreprises qui se lancent dans leur transformation énergétique. Celui sur le commerce de détail, conduit par Sébastien Aeschbach, regarde comment accompagner les petits détaillants dans leur mue digitale.

Le deuxième moment fort est la crise sanitaire que nous vivons actuellement. Je suis heureux de voir l'agilité avec laquelle la CCIG réussit à soutenir les entreprises en mettant en place des outils adéquats – réponses et soutien aux entreprises impactées via une hotline, par exemple –, mais aussi comment elle parvient à nouer des associations avec d'autres organismes – privés ou publics, d'ailleurs – pour non seulement gérer la crise, mais aussi préparer la relance.

Et inversement, qu'est-ce que votre année de présidence de la CCIG vous a apporté ?

Elle m'a indéniablement permis d'acquérir une connaissance approfondie du tissu économique et de prendre la mesure de son incroyable diversité. Dans notre type d'économie, on pense essentiellement au secteur tertiaire. Pourtant, le secteur agricole est très dynamique à Genève et a su se doter de processus et d'outils très perfectionnés, notamment pour réduire son empreinte environnementale. Le secteur industriel est sans doute mieux connu, bien que certaines PME qui élaborent des technologies de pointe incroyables demeurent largement méconnues, malheureusement.

J'ai vraiment pu réaliser la densité et la qualité des entreprises que nous avons sur notre sol. De même que l'incroyable esprit d'entreprise qui règne dans notre canton et sur lequel il faut absolument capitaliser, car il s'agit là d'une vraie richesse ! Le défi de la CCIG face à cette diversité est de défendre aussi bien une grande marque horlogère que l'électricien de quartier. Je n'y vois aucune contradiction car tous

deux sont des moteurs de notre économie. La CCIG est parfaitement dans son rôle en défendant aussi bien l'un que l'autre.

Comment voyez-vous la CCIG dans cinq ans ?

Dans cinq ans, je la vois comme le lieu où les gouvernances d'entreprise se sentiront à la maison, donnant ainsi corps à l'inscription de la façade du boulevard du Théâtre : Maison de l'économie. Et cela, sans dévier, bien sûr, des missions et des valeurs qui ont présidé à sa fondation, c'est-à-dire la promotion de la liberté de commercer et la défense des entreprises, en particulier en faisant remonter les réalités du terrain auprès des autorités politiques. Mais adaptabilité et agilité doivent être désormais les maîtres-mots de son action.

La CCIG doit aussi contribuer à préparer l'économie de demain, en travaillant sur toutes les conditions qui favorisent l'épanouissement des jeunes entreprises, de l'accompagnement au financement, en passant par le coaching. C'est pourquoi j'attache une grande importance au travail réalisé par Genilem, dont la CCIG est membre fondateur, aussi bien qu'à celui de la Fongit, dont je suis ravi que le directeur, Antonio Gambardella, ait rejoint notre Conseil économique.

Avez-vous un message à transmettre à nos Membres ?

Utilisez, utilisez, utilisez la CCIG ! Que ce soit pour développer vos activités, au moyen de nos événements ou de nos formations, ou encore pour transmettre des messages à nos autorités. Et, naturellement, utilisez-nous pour vos développements à l'export. La CCIG est là pour vous servir ! ■

Les coulisses d'une édition pas comme les autres

La 155^e Assemblée générale de la CCIG a été le théâtre de deux grandes premières : l'élection d'une femme à sa présidence, en l'occurrence Laurence de la Serna, et la tenue d'un vote sécurisé via la blockchain, grâce à la société Cryptolex. Les internautes participants ont pu suivre le déroulé traditionnel de l'AG en se loguant en streaming vidéo et ont voté en ligne au fil des points de l'ordre du jour.



De gauche à droite, le trésorier Olivier Dunant ; la présidente élue Laurence de la Serna ; le directeur général Vincent Subilia et le président sortant Gilles Rufenacht.



La diffusion en streaming d'une telle visioconférence nécessite une équipe et un matériel à la hauteur !



Sous l'œil attentif de Gilles Rufenacht, la CCIG a expérimenté le vote par blockchain pour son AG virtuelle.

155^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

De nouvelles prestations 4.0 à disposition des Membres CCIG

L'Assemblée générale de la CCIG a été l'occasion de présenter de nouvelles prestations destinées à ses Membres. Il s'agit tout d'abord d'une place de marché virtuelle dès à présent disponible, notamment via une application mobile, pour favoriser les relations d'affaires entre les Membres. Ensuite, grâce à un partenariat stratégique conclu avec la société Geneva Intelligence, la CCIG est désormais en mesure de proposer à ses Membres des prestations privilégiées en matière d'intelligence économique. Enfin, la ligne graphique de son site a fait l'objet d'un toilettage.

L'intelligence économique : un atout décisionnel et compétitif pour les entreprises



En cette période incertaine, l'accès à l'information stratégique peut constituer un avantage compétitif. Tour d'horizon d'une discipline que la CCIG entend promouvoir auprès de ses Membres et décrypter dans une série d'articles dédiés.

Les organisations, comme les individus, évoluent dans un environnement mondialisé et hautement compétitif où les informations circulent de manière instantanée et sont souvent mal maîtrisées. Accéder aux bonnes informations, les analyser et les exploiter représente un atout majeur pour identifier des opportunités de développement ou gagner des parts de marché. Mais une démarche en intelligence économique est également justifiée pour faire face aux risques qui pèsent sur une entreprise.

Qu'est-ce que l'intelligence économique (IE) ?

L'intelligence économique, également appelée *competitive intelli-*

gence, vise à apporter un conseil en stratégie, éclairé et justifié. L'IE constitue avant tout une méthode pratique pour acquérir et analyser des informations stratégiques afin de prendre la décision la plus optimale possible. Elle apporte aussi des réponses en matière de développement international. La gestion de l'e-réputation et la protection d'une image de marque représentent d'autres champs d'application de l'intelligence économique.

La recherche d'information qualifiée ne s'improvise pas

La méthodologie appliquée repose sur la recherche et la collecte d'informations qui sont ensuite traitées et analysées pour finalement être transmises aux décideurs. Cette recherche est principalement réalisée sur Internet au travers de sources publiques comme la presse, les réseaux sociaux, les revues scientifiques ou encore les bases de données. Une analyse fine est ensuite incontournable pour juger de la pertinence et de la véracité de l'information trouvée et surtout pour apporter une recommandation stratégique mesurée et réalisable.

À qui s'adressent les services d'intelligence stratégique ?

Les entreprises sont les premières concernées, qu'il s'agisse de TPE, de PME ou de plus grandes structures. Les besoins peuvent varier selon la taille et les activités des sociétés, mais certains d'entre eux

sont universels. Comprendre les actions de la concurrence et adapter sa démarche commerciale pour conquérir des parts de marchés et des prospects restent l'un des fondamentaux. Ces prestations s'adressent également aux collectivités publiques. Les organisations internationales sont parmi les premiers acteurs à avoir mis en place des méthodes d'intelligence économique. Elles collaborent également avec des partenaires dont il est souvent nécessaire de vérifier l'expertise et la réputation.

Quels types de services d'IE illustrent la valeur ajoutée de cette pratique ?

Les services liés à l'intelligence économique sont variés et comptent notamment la veille stratégique, la cartographie d'enjeux et de parties prenantes, l'audit d'e-réputation, des synthèses thématiques ou encore des études sectorielles.

L'ensemble des informations sont collectées grâce à des mots-clés et à des sources spécialisées. Elles sont ensuite triées, et les plus pertinentes d'un point de vue stratégique remontent sous forme d'alertes. Des rapports analytiques périodiques sont rédigés pour apporter un conseil stratégique plus approfondi et des recommandations d'actions. Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, la résilience et la capacité d'adaptation sont essentielles à la survie des entreprises. ■

Bienvenue dans la communauté CCIG



Une application mobile CCIG vient d'être créée. Téléchargeable sur les plateformes Apple et Android, elle permet d'accéder en un clin d'œil aux informations et services présentés sur le site www.ccig.ch. Mais elle conduit également vers la communauté virtuelle de la Chambre !

Avec la [carte de Membre CCIG by cartapulse.ch](http://cartapulse.ch) que les Membres ont reçue par courrier postal, ceux qui le souhaitent peuvent proposer aux autres Membres des offres spéciales et, bien entendu, bénéficier des leurs, ainsi que des avantages offerts par d'autres détenteurs d'une cartapulse.

Comment activer la carte de Membre CCIG by cartapulse.ch

Pour activer la carte, il y a deux possibilités :

1. Scanner le QR code de la carte avec son smartphone et suivre les instructions qui s'affichent sur le téléphone.
2. Activer la carte directement en ligne.

Rejoignez la communauté des Membres sur <https://communaute.ccig.ch>

Une fois activée, cette carte permet de disposer d'une page dédiée à son entreprise sur un site web CCIG/cartapulse, comportant les éléments suivants : raison sociale, logo, plan de situation et coordonnées, description des activités de la société. Cette nouvelle plateforme favorise ainsi la visibilité des biens et services proposés par les entreprises membres.

Pour autant qu'elle soit activée, la carte servira également de coupe-file, lors du check-in aux grands événements de la CCIG.

En outre, en transmettant le numéro de carte à chacun des collaborateurs de l'entreprise, ceux-ci peuvent profiter également des avantages de la communauté CCIG. Cette carte est valable pendant toute la durée de l'affiliation à la CCIG et elle est réutilisable. Cette nouveauté permet ainsi aux Membres de la CCIG de tirer pleinement parti de la communauté des quelque 2500 entreprises qui la constituent. Un coup de pouce aux affaires qui ne saurait être négligé en ces temps difficiles. ■

À propos de Geneva Intelligence SA



Geneva Intelligence est un cabinet de conseils indépendant établi à Genève depuis 2013. Son activité porte sur la recherche d'informations à valeur ajoutée aidant à la prise de décision et à l'orientation stratégique. Ses veilleurs et analystes sont issus de filières spécialisées et au bénéfice de formations dans les domaines juridiques, économiques, des relations internationales ou des sciences de l'information. Geneva Intelligence travaille également avec une intelligence artificielle dénommée GIZA. www.geneva-intelligence.ch

Avantages pour les Membres CCIG

Grâce au partenariat conclu avec la société Geneva Intelligence, cette dernière applique, sur toute mission qui lui est confiée, une tarification et des conditions préférentielles aux Membres de la CCIG. Des journées de sensibilisation seront également proposées aux Membres qui souhaitent être familiarisés avec cette discipline.

Enfin, pour les professionnels de l'IE, les portes du CLUB IE leur sont ouvertes. Ce CLUB réunit des experts de l'arc lémanique et favorise les échanges et interactions disciplinaires.

■ POUR TOUT RENSEIGNEMENT : Geneva Intelligence, tél. 022 552 46 52, contact@geneva-intelligence.ch

FORMATION

L'armée, ça forme, ça subventionne et ça rend performant

Photo: Yves Baumann - Photomontage: Dominik Sgrist



Precision, sens de l'organisation, collaboration entre personnes, l'armée et le monde des entreprises présentent des similitudes et peuvent s'enrichir de leurs expériences mutuelles. Mais les entreprises en sont-elles bien conscientes ?

L'armée, école de vie: loin d'être un poncif, c'est une vérité qui prend une tournure nouvelle à une époque où fleurissent les formations en leadership en tout genre. « Un chef de section de 20 ans a sous ses ordres 42 personnes et jusqu'à 20 millions de francs de matériel. Cela enseigne vite le sens des responsabilités et de la conduite », dit le divisionnaire Yvon Langel, commandant de la division territoriale I. Responsabilité, esprit d'équipe, gestion des personnes et des choses, capacité à décider et à remplir une mission avec succès: autant de caractéristiques que les entreprises recherchent chez leurs cadres.

30 millions à disposition des entreprises

Le 1^{er} janvier 2018 est entré en vigueur le projet soutenu par le Parlement pour appuyer les militaires qui aspirent à grader au sein de l'armée. Il consiste à octroyer un subside

de formation au cadre qui fait de l'avancement au service militaire. Ce subside peut être utilisé directement par le concerné mais également être octroyé à l'employeur, qui peut ainsi financer une formation continue de l'employé. Le montant varie en fonction du grade de l'employé et ce, dès le premier grade militaire. C'est à la personne concernée de formuler la demande d'octroi de subvention, qui doit être validée par son employeur. Une fois la formation accomplie, le montant de la subvention allouée sera versé à l'employeur, si celui-ci l'a financée.

30 millions de francs par année sont dans ce cadre à disposition des militaires et, indirectement, des entreprises. L'objectif est de permettre à une personne de grader sans que cela ne préte son employeur. Bien entendu, ce programme concerne aussi les femmes. Malheureusement, il est peu connu en Suisse romande, où il ne suscite guère d'intérêt dans le monde politique. Les Romands ne représentent donc que 15 % des bénéficiaires.

Si l'entreprise peut bénéficier de l'expertise de l'armée, l'inverse est également vrai car, une fois que le cadre va sous les drapeaux, encore faut-il qu'il ne soit pas déçu. L'exigence du cadre envers l'armée pousse cette dernière à s'améliorer sans cesse: « Le style de conduite autoritaire n'a plus cours, dit le divisionnaire Langel. Le développement de l'esprit critique et un plus grand accès direct à la hiérarchie sont l'assurance que l'armée ne peut pas se reposer sur ses lauriers. » ■

TRANSMISSION D'ENTREPRISES

Les entreprises à remettre sont-elles vraiment si nombreuses?

70 000 entreprises seront à remettre d'ici à 2021 en Suisse, annonçait une étude réalisée en 2016. Néanmoins, ce nombre ne sera pas atteint, estime Magali Berla Geay, active chez Triportail SA. De quoi tempérer un peu la frénésie des aspirants repreneurs.



Sous le titre « La succession d'entreprise dans la pratique, le défi du changement de génération », l'étude de 2016* se base sur les réponses de 1300 sociétés. Face à la question « Envisagez-vous une transmission dans les cinq prochaines années? », une PME sur cinq répond par l'affirmative. Par extrapolation, il en est ressorti ce chiffre de 70 000 entreprises à remettre d'ici à 2021. Depuis 2016, ces deux informations sont reprises par les médias et les professionnels. Double conséquence: de multiples conférences dédiées à la transmission, souvent boudées par les entrepreneurs, et une déferlante de demandes de reprise de sociétés par des individus, attirés par ces opportunités.

Loin de critiquer le sérieux de l'enquête, Triportail SA, société de conseil en transmissions et acquisitions de PME, réévalue ces résultats. Certes, l'arrivée à la retraite des baby-boomers (nés entre 1945 et 1965) augmente le nombre de sociétés à remettre. Mais ce n'est qu'entre 2030 et 2040 que devrait être atteint le sommet de la différence entre le nombre de vendeurs et de repreneurs potentiels. Les personnes de plus 65 ans dépasse-

ront alors en effet le seuil des 25 % de la population suisse.

Des chiffres à remettre en perspective

On constate effectivement une nette augmentation des recherches de sociétés à racheter. Pour preuve, « ces six derniers mois, une quinzaine d'acquéreurs potentiels ont sollicité Triportail afin de découvrir les profils de sociétés qu'elle accompagne dans leur transmission, dit Magali Berla Geay. L'augmentation d'une telle demande est probablement due au matraquage médiatique sur ces 70 000 entreprises à reprendre qui a dopé les envies d'entrepreneuriat. Celles-ci sont également motivées par la prise de conscience qu'une PME établie a de meilleures chances de survie qu'une start-up et, de surcroît, peut être financée par les banques. »

Triportail a tenté d'estimer les potentielles opportunités de reprise de PME romandes en 2020 en procédant par soustractions successives. Premièrement, elle a retranché du chiffre de 70 000 les sociétés qui emploient moins de quatre personnes et nécessitent donc selon elle une spécialisation opérationnelle du dirigeant. Soit 78 % d'entre elles, ce qui donne 15 400. Puis, en n'en prenant que le cinquième qui serait à céder dans l'année, on tombe à 3 800. Pour ne retenir que les entreprises de l'arc lémanique, il faut encore en retrancher 82 %, ce qui donne 550.

Enfin, seule la moitié de ces PME envisagerait une reprise par des tiers, soit des particuliers, soit des entreprises (et non par la famille ou les dirigeants). Par conséquent, le chiffre initial de 70 000 sur cinq ans se transforme en 225 PME à reprendre annuellement dans la région. « À ce stade, le sentiment de choix infini tend à s'évaporer! », conclut Magali Berla Geay.

En outre, en reprenant le nombre de sollicitations reçues par Triportail en un semestre, en l'extrapolant sur un an et en le multipliant par 15 (au minimum) conseillers en transmission en Suisse romande, on atteint 450 recherches de cibles: un nombre supérieur aux 300 PME potentiellement à vendre. Que les repreneurs potentiels ne se découragent donc pas, car des opportunités peuvent surgir pour d'autres raisons que l'absence de successeurs, et notamment la pandémie actuelle. Mais mieux vaut prendre conscience de cette concurrence!

Des vendeurs très discrets

Malgré de nombreuses tentatives, aucune plateforme sur laquelle les acheteurs peuvent visualiser les profils des entreprises à vendre n'a connu le succès espéré. En Suisse, les vendeurs se cachent, c'est une question de mentalité. Le service PME Connect** de la CCIG peut offrir une première porte d'entrée à tous ceux qui cherchent à céder ou reprendre une entreprise. ■

* Source: « Le défi du changement de génération », Credit Suisse et Haute Ecole de Saint-Gall (juin 2016)

** Voir le site: <https://services.ccig.ch/pmeconnect> et ou adresser directement un mail à pmeconnect@ccig.ch

Avantageux

Simple

Sûr



Trading online: prenez le pouvoir!

info@bcge.ch

058 211 21 00

1816

investir en ligne avec une banque sûre

BCGE.ch

LOGISTIQUE

Genève face à un défi de taille : trouver des espaces de stockage et d'entreposage pour ses entreprises



Le canton de Genève souffre d'un manque croissant d'espace de stockage et d'entreposage. Un dialogue s'est instauré entre la Fondation des terrains industriels de Genève et les représentants du secteur de la construction afin de trouver des solutions pour les entreprises actives dans la construction, le transport, le génie civil ou encore le recyclage.

Ce dialogue a pris la forme d'un atelier organisé en décembre 2019 sous la houlette du Geneva Network of Industrial Ecology (Genie.ch), une plateforme collaborative dédiée à la promotion et à la création de projets d'écologie industrielle (voir encadré). Cette rencontre a permis un échange d'informations et d'idées entre plus de 50 professionnels représentant les principaux acteurs concernés, à savoir la Fondation des terrains industriels de Genève (FTI), l'Office cantonal de l'environnement (OCEV), la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB) et la section genevoise de la Société suisse des entrepreneurs (SSE). Les objectifs de l'atelier étaient notamment la caractérisation des besoins d'entreposage et de stockage des entreprises et l'identification de solutions et d'opportunités pour améliorer la situation.

La FTI estime à 150 000 mètres carrés la demande des entreprises genevoises pour des surfaces de stockage. Un défi considérable compte tenu du manque de foncier en zone industrielle et en général dans le canton. Le déclassement des zones agricoles est devenu extrêmement difficile et l'exiguïté du canton se fait de plus en plus ressentir, l'arrière-pays genevois étant partiellement coupé de l'agglomération par la frontière franco-suisse. S'ajoute à cela la détérioration des conditions

pour le transport professionnel, celui-ci devenant de plus en plus coûteux et complexe. Un plan d'action « Marchandises et logistique urbaine » est toutefois en cours de déploiement par l'Etat de Genève et devrait contribuer à une amélioration de la situation.

Plusieurs pistes d'amélioration ont émergé à la suite des apports des différents participants à l'atelier de réflexion. Premièrement, il apparaît clairement que les secteurs de la construction, du transport et du recyclage souffrent d'un manque de reconnaissance et d'une image ternie. Il s'agit de redorer l'image de ces secteurs et de mettre en avant leur rôle essentiel dans le fonctionnement du canton malgré des plus-values plus faibles que dans les secteurs phares tels que l'horlogerie.

Deuxièmement, il faut mieux anticiper les besoins de stockage au niveau des grands projets d'aménagement. Cela signifie une meilleure répartition géographique des zones de stockage et des zones industrielles. En particulier, la rive gauche devrait s'ouvrir aux activités lourdes afin d'éviter les transports inutiles à travers le canton.

Troisièmement, il paraît indispensable de prendre des mesures pour faire baisser les coûts des bâtiments industriels. Cela passe par une révision des normes de construction qui sont actuellement trop contraignantes (par exemple l'obligation d'isoler des bâtiments destinés au stockage de ciment). Enfin, il faut envisager d'innover en favorisant les bâtiments mutualisés. Il s'agit par exemple de développer la mutualisation de parcelles entre entreprises appartenant au même secteur mais n'étant pas concurrentes. Une plateforme partagée accueillerait par

exemple des camions au sous-sol, du recyclage au rez-de-chaussée et des matériaux de construction à l'étage. Ces pistes de travail devraient donner aux autorités compétentes les outils nécessaires pour

trouver des solutions adéquates au défi que Genève doit relever. La collaboration et le dialogue avec les entreprises actives sur le terrain est essentielle et permet d'identifier de manière précise les besoins de ces

secteurs essentiels au bon fonctionnement de l'agglomération. Une démarche à saluer qui s'inscrit dans une vision à long terme et qui contribue à la poursuite d'un développement efficient du canton. ■

L'écologie industrielle, c'est quoi ?

L'écologie industrielle a pour objectif de faire évoluer le système économique pour le rendre viable à long terme et compatible avec le fonctionnement normal des écosystèmes naturels. La notion d'écologie industrielle s'inspire de ces derniers, qui représentent le seul exemple connu à ce jour de système vivant hautement évolué et viable à long terme. Proche du concept d'économie circulaire et des cycles courts, l'écologie industrielle s'intéresse particulièrement aux symbioses industrielles et territoriales.

Concrètement, les symbioses industrielles visent à susciter de nouvelles collaborations entre les différents acteurs économiques d'un territoire, dans une recherche collective de performance environnementale et économique. Il s'agit donc avant tout de favoriser la collaboration et l'efficacité du tissu industriel local. Pour Genève, il s'agit notamment de s'adapter à la contrainte de l'exiguïté de son territoire et aux problématiques transfrontalières.

COVID-19

La CCIG n'a pas chômé !

La CCIG s'est montrée particulièrement proactive durant le semi-confinement, consciente des attentes légitimes de ses Membres.

Depuis la mi-mars, au moment où le Conseil fédéral a instauré le semi-confinement, la CCIG a entrepris un certain nombre d'actions en vue d'accompagner et de venir rapidement en aide aux entreprises en difficulté. Un hotmail spécial pandémie a été mis en place immédiatement afin de répondre aux interrogations des entreprises sur la conduite des affaires : covid19@ccig.ch. Une page dédiée sur son site web recense également en temps réel toutes les informations officielles, fédérales et cantonales, les liens et lignes téléphoniques disponibles pour les entreprises : www.ccig.ch/covid19.

La CCIG s'est aussi fait l'écho de plusieurs pétitions lancées en ligne,

a conclu des partenariats et créé sur son site web une page spéciale « Solidarité Covid-19 » (www.ccig.ch/Membres/Solidarite-COVID-19) relayant les offres spéciales réservées par ses Membres à la communauté des entreprises. Et le 6 avril, une opération sanitaire inédite a été lancée par des partenaires privés (voir encadré ci-dessous).

Au chapitre des événements, une partie de ceux-ci a été transformée en visioconférences. Même la 155^e Assemblée générale, le 20 avril dernier, a été convertie sous forme digitale, incluant un vote par blockchain.

Actions également au plan politique

En parallèle, la CCIG a relayé, à plusieurs reprises, les préoccupations très concrètes des entreprises auprès des autorités et émis une

série de pistes pratiques. Les Membres ont été informés systématiquement des propositions et recommandations de la CCIG au moyen de newsletters électroniques spéciales.

À la fin mars, elle était notamment aux côtés de l'Etat, de la FER Genève et d'APRÈS-GE pour lancer une initiative dont l'objectif est d'obtenir du Conseil fédéral une extension des mesures de soutien à toutes et tous les indépendant-e-s du pays, ainsi qu'aux cadres dirigeants d'entreprise.

Tout dernièrement, elle a encore soumis au Conseil d'Etat un catalogue de 10 mesures portant notamment sur l'élargissement du champ des bénéficiaires de la RHT ou encore pour que le report des charges salariales soit également investigué. ■

Opération « Matériel médical pour nos soignants »



Alertée par le corps médical au début de la crise du COVID-19 et face à la pénurie de matériel de protection, une équipe de bénévoles a, sous l'impulsion de Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, et de Christophe Weber, président romand de la Chambre de Commerce Suisse-Chine, mené 15 jours de travail intensif pour mettre sur pied l'opération « Matériel médical pour nos soignants ».

Celle-ci consistait à faire venir de Chine 92 tonnes de matériel médical destinés aux hôpitaux romands et tessinois ainsi qu'à quatre faitières de pharmaciens.

Après deux semaines de travail jour et nuit, le 6 avril dernier, les 10 membres qui composent ce groupe d'action COVID-19 ont accueilli avec fierté, sur le tarmac de Cointrin, le Boeing 747 cargo et sa précieuse cargaison.

CONJONCTURE

2019: une bonne année pour les entreprises genevoises

La 20^e Enquête conjoncturelle de la CCIG montre qu'en 2019, plus de quatre entreprises sur dix ont connu un exercice satisfaisant. À l'inverse, un tiers des TPE et indépendants ont qualifié 2019 d'année compliquée. Il est à noter que l'enquête s'est clôturée juste avant le semi-confinement dû à la pandémie.

Une belle année 2019

Pour 41 % des entreprises, l'année 2019 a été bonne ou très bonne (36 % pour l'année 2018 mais 46 % pour 2017). Elle a été difficile ou très difficile pour 25 % (29 % l'année dernière) d'entre elles. Comme l'an dernier, les très petites entreprises (jusqu'à 9 employés) sont plus affectées: elles sont 34 % à avoir trouvé 2019 difficile à très difficile, alors que cette proportion tombe à 18 % et 26 % respectivement pour les entreprises de 10 à 49 personnes et celles de 50 à 99 personnes.

Deux secteurs se distinguent particulièrement: celui de l'énergie et environnement ainsi que les TIC (technologies de l'information et de la communication). 60 % des répondants ont déclaré avoir eu une année « bonne » à « très bonne ». Ils sont suivis de l'assurance, avec 54 %. À noter que l'industrie a vécu une année fortement contrastée: si 43 % des répondants la considèrent de bonne à très bonne, 50 % l'ont trouvée difficile à très difficile.

Croissance des affaires

Pour 49 % des entreprises, le volume d'affaires 2019 est en croissance par rapport à 2018 (avec une augmentation supérieure à 19 % pour 14 % des répondants). Il a diminué pour 26 % des entreprises. La rentabilité a également crû: 43 % des répondants (contre 35 % l'an passé) ont connu une hausse de leur rentabilité (dont 15 % de plus de

10 %), qui a toutefois diminué pour 25 % des entreprises. Plus la structure est grande, plus son volume d'affaires est élevé. S'agissant de la rentabilité, mieux vaut avoir entre 40 et 499 employés: elle a augmenté pour 50 % des entreprises dans ces tranches.

Les PME ont engagé en 2019

Au plan des effectifs, la situation est calquée sur celle des deux années précédentes. 29 % des répondants ont embauché (28 % en 2018) et 14 % ont diminué leurs effectifs (13 % l'an dernier). Plusieurs secteurs ont embauché significativement, davantage que la moyenne: la chimie (50 %), l'assurance (47 %), le bâtiment (45 %) ainsi que la santé (43 %). Ce dernier avait, l'an passé également, embauché largement plus que les autres branches. À l'autre extrémité du spectre, l'horlogerie-bijouterie a débauché bien au-dessus de la moyenne (35 %), de même que la santé (29 %) et l'industrie (21 %). À noter que la santé est sortie des moyennes, tant pour l'augmentation d'effectif (43 % des répondants du secteur ont embauché), comme cela avait été le cas l'an dernier, que pour sa diminution (29 %).

Il est à noter que, pour les entreprises qui ont engagé des collaborateurs, l'augmentation d'effectif a été en moyenne de 17 %. À l'autre extrémité de l'échelle, la diminution a été en moyenne de 2 %. Comme l'an passé, la hausse des effectifs est corrélée à la taille des entreprises: plus la structure est grande, plus elle tend à recruter des collaborateurs. Ainsi, 16 % des répondants comptant de 1 à 9 personnes ont augmenté leurs effectifs, mais ils sont 45 % à l'avoir fait dans la tranche de 50 à 99 personnes. Toutefois, pour les sociétés comptant plus de 500 collaborateurs, la proportion diminuée à nouveau (36 %). ■

L'Enquête conjoncturelle de la CCIG

L'Enquête a été conduite du 13 février au 20 mars 2020 (avant le semi-confinement dû au COVID-19). Le questionnaire a été adressé à 2200 entreprises. 492 entreprises ont répondu, soit un taux de réponse de 22 %.

Les secteurs sont représentés de manière relativement homogène avec une dominante des secteurs « conseils » (19 % des réponses) et « bâtiment » (12 %). À noter également que 41 % des réponses proviennent de petites entreprises de moins de 10 employés et 77 % de sociétés de moins de 50 salariés.

53 % des entreprises répondantes réalisent plus de 90 % de leur chiffre d'affaires en Suisse ou avec des clients domiciliés en Suisse, tandis qu'à l'autre extrémité du spectre, 14 % y réalisent moins de 10 %.

CONSULTATION

Révision de la loi sur l'énergie

Le Conseil fédéral a ouvert le 3 avril 2020 une procédure de consultation sur l'avant-projet de révision de la loi sur l'énergie (mesures d'encouragement à partir de 2023) et sollicité la CCIG à son sujet.

Le projet a pour but de renforcer les incitations à l'investissement dans des installations de production d'électricité issue des énergies renouvelables en Suisse et d'assurer la sécurité de l'approvisionnement électrique à long terme.

Pour ce faire, le dispositif actuel d'encouragement prévu dans la loi sur l'énergie doit être prolongé et ponctuellement étoffé. Le système de rétribution de l'injection prendra fin et sera remplacé par les contributions d'investissement.



Photo by Zbyszek Burmal on Unsplash

Cette révision vise à atteindre les objectifs de long terme fixés dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050. Le projet donne par ailleurs l'occasion de procéder à d'autres modifications mineures.

Les Membres de la CCIG sont invités à faire parvenir leurs remarques par courriel à e.simonin@ccig.ch d'ici au 20 juin 2020 afin de contribuer à l'élaboration de la réponse de la CCIG. ■

La documentation se trouve sur la page www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pending.html#DETEC

entretec
groupe

FROID
Location et production
d'énergie mobile

plus d'informations:
info@entretec.ch

AGENDA

WEBINAIRES



Cycle « Coronavirus : comment adapter son modèle d'affaires au digital » ?

Horaire : de 17h à 18h

Dans le cadre de ce cycle sont proposés les webinaires suivants :

- 7 mai 2020: **Base de données Clients**
Apprendre les principes de base pour développer votre entreprise
- 14 mai 2020: **Marketing basé sur les Personas**
Comprendre les attentes de votre public cible en période de crise
- 28 mai 2020: **Tunnel de vente complet sur les réseaux sociaux**
Comment donner de la visibilité à votre entreprise en cette période de coronavirus ?
- 4 juin 2020: **Marketing Conversationnel**
Comment réimaginer la communication avec vos clients en utilisant les technologies les plus récentes
- 11 juin 2020: **Architecture de Conversion**
Comment convertir plus de visiteurs de votre site web en prospects/clients

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch

DIRECT NEWS

Des interviews en direct pour suivre l'actualité économique

La chaîne genevoise Direct News diffuse en *live* des interviews les mardis et vendredis à 17h, avec le soutien de la CCIG.



Direct News by Michel Robadin donne la parole en direct, en multiplex, aux différents acteurs économiques des secteurs d'activité touchés par la crise sanitaire. Une prestation de plus pour ce média numérique réactif et spécialisé tant dans l'ac-

tualité économique que l'événementiel sportif.

Si le semi-confinement n'a pas modifié la stratégie digitale de ce média, c'est que celui-ci opère déjà pleinement par ce biais. Mais cette période a bien sûr nécessité d'adapter le tournage physique en interview à distance (multiplex). Et la crise aura été l'occasion de faire évoluer son modèle d'affaires que ce soit par le web ou les réseaux sociaux. Des outils que Michel Robadin ne manquera pas de faire perdurer, une fois la situation normalisée. ■

Pour voir les vidéos :
<https://direct-news.info/multiplex-live/>



IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG.
Paraît 11 fois par an, 3700 exemplaires

Responsable d'édition:

Alexandra Rys

Rédaction:

Fabienne Delachaux, Alysson Dutheil, Nicolas Grangier, Alexandra Rys, Erik Simonin

Publicité:

HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception: ROSS graphic design

Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations:

publications@ccig.ch



Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039 - 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



Mardi 22 septembre 2020 de 16h à 21h
Bâtiment des Forces Motrices, Genève

Save the date

Le Grand Prix de l'économie genevoise

Créés en 2012, le Prix de l'Economie genevoise et le Prix de l'innovation ont pour but de promouvoir et valoriser le tissu économique genevois. Ils visent également à honorer des entreprises dont la réputation et le rayonnement véhiculent une image positive et dynamique de Genève.

La CCIG souhaite leur donner un nouveau relief, en particulier après la période douloureuse que la crise sanitaire inflige aux entreprises et, en particulier, aux indépendants et aux PME.

PARTENAIRES

PLATINE

SKYNIIGHT

OR

BCGE

Groupe Mutuel
Assurances
Versicherungen
Assicurazioni

CGN

TGV Lyria

GONET 175
BANQUIERS 1845 2020

ARGENT

école-club
MIGROS

MEDIAONE
CONTACT
GLOBAL REACH, LOCAL TOUCH

GED - COEURS . IT
devillard

BeVisible
SWISS

BRONZE

Allianz

PROTECTAS

PSS
IT solutions SA

BDO

eu Business School

generation easyJet

P&G

SWISS RISK CARE
REINSURANCE & RECOVERY

integral
Groupe

BALESTRAFIC

JTI

fert
SINCE 1871

INSTITUT FLORIMONT

SIG

TRUB
TP PUBLICITA SA



"BEAUTY LIES IN THE DETAILS OF THE GRANDEST STRUCTURES, AND THE FINEST."

ORAÏTO,
CREATOR OF SHAPES, WEARS THE
VACHERON CONSTANTIN PATRIMONY.

VACHERON CONSTANTIN
GENÈVE | ONE OF NOT MANY.